

## ► Bourses de recherches

Les bourses de recherche offertes en 2009 concernent les niveaux post doctoral et doctoral. Les boursiers recevront des fonds pour leurs frais de voyage et de recherche, ainsi qu'un salaire correspondant aux normes locales. Pour le niveau post doctoral, la durée de la bourse est de trois mois minimum à deux ans maximum, ainsi que pour le niveau doctoral. En outre, Sephis encourage des propositions à l'interface de l'histoire, de la théorie et de la pratique du développement.

**Critères d'admission pour le niveau post doctoral:** Ce sont les chercheurs ayant reçu leurs diplômes de doctorat, de préférence dans les cinq années qui précèdent. Il peut y avoir une dérogation à cette règle pour les chercheurs de pays qui n'ont pas dispensé de cours de doctorat. Ces chercheurs doivent inclure leur dossier de candidature au moins trois articles qui ont été acceptés par des revues scientifiques d'audience internationale au cours des cinq dernières années. Les candidats doivent être employés ou affiliés à une université, un institut de recherche, ou un organisme de développement du Sud.

**Critères d'admission pour le niveau doctoral:** Les étudiants de doctorat doivent être inscrits dans une université du Sud et sont soutenus par leur institution. La proposition doit inclure une période de recherche et doit clairement indiquer que le candidat peut, de façon réaliste, terminer sa thèse avant Juin 2011.

Normalement, les bourses de recherche du Sephis n'offrent pas de salaires au niveau du doctorat.

Pour ces bourses, les demandes doivent inclure:

- une proposition de recherche (maximum 4 pages avec en préface un résumé de 100 mots) présentant la problématique et la méthodologie de recherche (y compris les sources à examiner), passant en revue la littérature appropriée et indiquant la pertinence de la recherche par rapport à l'un ou aux deux des thèmes de Sephis;
- un curriculum vitae universitaire (maximum 3 pages);
- une attestation écrite d'affiliation institutionnelle;
- deux originaux de rapports de répondants;
- un budget;
- un calendrier d'exécution.

De plus, les demandes au niveau post doctoral doivent inclure:

- une indication de la forme de publication (livre, article, etc.);
- une copie du diplôme de doctorat ou - seulement au cas où le candidat ne détient pas ce diplôme - des exemplaires de 3 articles parus dans des revues scientifiques internationaux.

Pour les demandes au niveau doctoral, elles doivent aussi comporter:

- une lettre de recommandation du directeur de thèse.

► **Subventions pour la «Préservation de la mémoire sociale: Histoire et mouvements sociaux»**

Le programme de subvention pour la «Préservation de la mémoire sociale; histoire et mouvements sociaux» est destiné au financement de petits projets de sauvegarde et de diffusion des connaissances historiques et/ou des sources historiques alternatives, telles que le matériel visuel et audio. Il est important de bien ancrer ces initiatives dans les communautés intellectuelles locales, et de rendre leurs résultats accessibles à un large public.

Les demandes de Subventions pour la «Préservation de la mémoire sociale; histoire et mouvements sociaux» doivent inclure:

- une proposition (maximum 4 pages) présentant les objectifs du projet et sa pertinence par rapport à l'un ou aux deux des thèmes de Sephis. Elle doit également tenir compte d'un ou de plusieurs objectifs des subventions pour les mouvements sociaux et leurs sources;
- un budget (ne dépassant pas un montant de 10 000 Euro et précisant la contribution de l'institut organisateur);
- une lettre autorisée de l'institut organisateur déclarant qu'il assume la responsabilité de la bonne conduite du projet;
- une indication de la relation/du partenariat entre l'équipe de recherche et les mouvements sociaux;
- un plan de diffusion (par exemple à travers la radio et d'autres médias).

Les propositions de recherche seront sélectionnées par le Comité Exécutif de Sephis, formé d'historiens de différentes régions du monde. Les demandes seront évaluées en fonction de leur qualité scientifique, de leur faisabilité, de leurs liens avec les communautés intellectuelles locales et les mouvements sociaux ainsi que de leur pertinence par rapport aux thèmes de Sephis.

Les demandes doivent parvenir à nos bureaux avant le 15 avril 2009.

Les demandes doivent être rédigées en anglais. Toute demande incomplète, par fax ou par courrier électronique, ou dépassant la longueur indiquée, ne sera pas considérée.

Le dossier de candidature ainsi que toutes demandes concernant le programme de bourses et de subventions doivent être envoyées à:

Sephis Programme  
International Institute of Social History  
Cruquiusweg 31  
1019 AT Amsterdam  
The Netherlands

**Des renseignements concernant ce programme peuvent être également obtenus à partir du site Web de Sephis:**

**<http://www.sephis.org>**